Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200056703-20251208-DB20251229-DE

**DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR**

**N°2025-12-29**

**COMMUNE DE PORDIC**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le huit décembre à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 1er décembre 2025 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Monsieur Joël BATARD, Maire.

**CONVOQUÉS** : Joël BATARD, Eliane LALANDEC, Roger FERRET, Nelly MORO, Jean-Luc BERTRAND, Pascal URO, Marie-Pierre COLLIN, Jean-Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Laetitia MORIN, Claudine MIZZON, Gilbert MALLEDANT, Gilles GUILLAUME, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Jean-Manuel HERGAS, Yannick ORHAN, Fanny DELVALLEE, Pierre-Anne LE GOFF, Sébastien JAOUEN, Pierrick LENOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND FALLER, Bertrand HARDY, Françoise TARDIVEL, Patrick PEDRON, Alexis LEBRAT, Magaly KUBICKA, Isabelle DESFEUX.

**PRESENTS :** Joël BATARD, Roger FERRET, Nelly MORO, Jean-Luc BERTRAND, Pascal URO, Marie-Pierre COLLIN, Jean-Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Laetitia MORIN, Claudine MIZZON, Gilbert MALLEDANT, Gilles GUILLAUME, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Jean-Manuel HERGAS, Yannick ORHAN, Pierre-Anne LE GOFF, Sébastien JAOUEN, Pierrick LENOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND FALLER, Françoise TARDIVEL, Patrick PEDRON, Isabelle DESFEUX

**ABSENT (E.S) REPRÉSENTÉ (E.S) :**
Fanny DELVALLEE donne pouvoir à Laetitia MORRIN
Bertrand HARDY donne pouvoir à Robert ROLANDO

**ABSENT (E.S.) EXCUSE(E.S.) NON REPRESENT (E.S) :**
Alexis LEBRAT, Magaly KUBICKA, Eliane LALANDEC

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Thi Thuy Ha LE TIFFRAND

***Nombre de conseillers en exercice : 29***

***Nombre de présents : 24***

***Nombre de votants : 26***

***

## 29. Autorisation de la réalisation des travaux d'éclairage du monument aux morts de Pordic par le SDE22 :

**Rapporteur : Monsieur Jean Luc BERTRAND, Adjoint à la voirie, aux réseaux divers, aux bâtiments et à l'urbanisme**

**Pièces annexes : Point 30**

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200056703-20251208-DB20251229-DE

## RAPPORT DE SYNTHESE

Afin d'assurer l'éclairage et la mise en valeur du monument aux morts de Pordic, le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE22) propose une extension du réseau d'éclairage public depuis le branchement situé sur le transformateur à l'entrée du parking Connort.

Les travaux prévus incluent :

- L'établissement d'un plan de récolement de l'éclairage public,
- Le déroulage de câble d'éclairage public dans le fourreau existant sur une longueur de 150 mètres,
- La pose et fourniture de deux projecteurs encastrés dans le sol à LED (éclairage couleur - RGBW),
- La fourniture et l'installation d'un système de pilotage DMX pour la programmation des couleurs des projecteurs,
- La modification de la commande d'éclairage public pour ajouter deux départs électriques supplémentaires,
- La pose d'un coffret émergent pour une prise de courant électrique,
- La mise en service de l'ensemble.

La participation financière de la Commune est estimée à 9 603,92 € toutes taxes comprises, conformément aux modalités du règlement financier pour un total estimatif des travaux de 14 500 €.

## DÉLIBÉRATION

**Vu** l'avis favorable rendu par la commission « Urbanisme, voirie et travaux » le 26 Novembre 2025 ;

***Le Conseil Municipal décide par 19 voix « pour » et 7 contre :***

- **D'approuver** le projet d'éclairage et de mise en valeur du monument aux morts de Pordic tel que décrit ci-dessus,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents liés à cette opération.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
**Joël BATARD.**